

Ribes

Saint-Andre-Lachamp

Lablachere

Vernon

La Beaume

ROSIERES

Limites communales

Profils en travers et cotes de la crue de référence (mNGF)

Isocotes de la crue de référence (mNGF)

Limite d'application de la cote de référence de la Beaume

Zonage réglementaire

Zone R : Zone rouge

Zone Rsp1 : Zone rouge - Secteur sport et loisir (Terrains de rugby, tennis)

Zone Rsp2 : Zone rouge - Secteur sport et loisir (Boulodrome)

Zone Rtl : Zone rouge - Zone de loisirs

Zone Rs : Zone rouge - Stationnement

Zone B : Zone bleue

Enjeux ponctuels

Etablissement recevant du public

Autre enjeu

Direction Départementale des Territoires
de l'Ardèche
Service urbanisme et territoire
Prévention des risques

Plan de Prévention des Risques d'inondation

Commune de
Joyeuse 1/2

CARTE DU ZONAGE REGLEMENTAIRE

Approbation

A00036
Echelle : 1:5 000
Mai 2019